



Procès-verbal du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges

Séance ordinaire du comité administratif de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue en la salle du conseil à Vaudreuil-Dorion le mercredi 10 octobre 2012 à 14 h, sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Robert Sauvé, à laquelle sont présents les membres suivants :

M. Yvan Cardinal, maire de la ville de Pincourt,
M. Jean Lalonde, maire de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur,
M. Claude Pilon, maire de la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac,
M. Guy Pilon, maire de la ville de Vaudreuil-Dorion,
M. Réal Boisvert, maire de la municipalité des Coteaux,
Mme Gaëtane Legault, maire de la municipalité de Saint-Zotique.

Sont également présents monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, ainsi que mesdames Valérie Tremblay, directrice du greffe et du contentieux, et Nadine Ethier, directrice des opérations.

Sont absents messieurs Marc-André Léger, maire de la ville de L'Île-Cadieux, et Raymond Malo, directeur général adjoint, ainsi que mesdames Marie-Claude Nichols, mairesse de la ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, et Annie Lévesque, directrice de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

1. BIENVENUE PAR MONSIEUR LE PRÉFET, CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le préfet souhaite la plus cordiale bienvenue aux membres du comité administratif et constate qu'il y a quorum.

CA 12-10-10-01

Il est proposé par monsieur **Yvan Cardinal**, appuyé par monsieur **Jean Lalonde** et résolu **d'ouvrir** la séance à 14 h 3.

Proposition adoptée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA 12-10-10-02

Il est proposé par monsieur **Guy Pilon**, appuyé par monsieur **Réal Boisvert** et résolu **d'adopter** l'ordre du jour tel que présenté.

Proposition adoptée.

3. PROCÈS-VERBAUX

3.1. SUIVI DES RÉOLUTIONS DU COMITÉ ADMINISTRATIF

Monsieur le directeur général fait un suivi des résolutions adoptées au comité administratif.

Monsieur Claude Pilon, maire de la ville de Vaudreuil-sur-le-Lac, prend son siège à 14 h 5.

3.2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 SEPTEMBRE 2012 : ADOPTION

CA 12-10-10-03

Il est proposé par monsieur **Yvan Cardinal**, appuyé par monsieur **Claude Pilon** et résolu **d'adopter** le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2012 tel que présenté.

Proposition adoptée.

4. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET INDIVIDUS

Aucun sujet traité.



5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

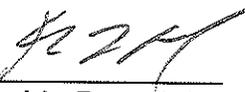
5.1.1. APPROBATION DES LISTES DES COMPTES PAYÉS, À PAYER ET DES DÉPÔTS DIRECTS

CA 12-10-10-04

Il est proposé par madame **Gaëtane Legault**, appuyé par monsieur **Réal Boisvert** et résolu **d'adopter** la liste MRC 12-10-10.

Proposition adoptée.

« Je, soussigné, Guy-Lin Beaudoin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que la MRC possède les fonds nécessaires pour honorer les dépenses prévues à la liste MRC 12-10-10, le tout en fonction du budget adopté ».



Guy-Lin Beaudoin

5.1.2. PRÉPARATION BUDGETAIRE 2013 : CALENDRIER DES SEANCES

Monsieur le directeur général dépose le calendrier des séances pour la préparation budgétaire 2013.

5.1.3. ACHATS

5.1.3.1. LOGICIEL DE GESTION DES ÉCOCENTRES : ACHAT

CONSIDÉRANT la mise en opération de l'écocentre situé à Vaudreuil-Dorion au printemps 2013;

CONSIDÉRANT la nécessité de se doter d'un logiciel de gestion;

CONSIDÉRANT le coût élevé d'un développement personnalisé et la non-disponibilité sur le marché de ce type d'applications;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Québec a développé un produit interne répondant en très grande partie à nos besoins;

CONSIDÉRANT QUE cet achat exclut les heures de personnalisation et d'intégration à l'environnement technologique;

CONSIDÉRANT QUE les crédits sont disponibles au poste budgétaire 02 454 02 446;

POUR CES MOTIFS,

CA 12-10-10-05

Il est proposé par monsieur **Jean Lalonde**, appuyé par madame **Gaëtane Legault** et résolu **d'autoriser** l'achat du logiciel de gestion des écocentres développé par la Ville de Québec pour la somme de onze-mille-vingt-six dollars et dix cents (11 026,10 \$) incluant les taxes et **d'autoriser** le préfet et le directeur général à signer les documents requis.

Proposition adoptée.

5.1.4. APPUIS, PUBLICITÉS, COMMANDITES ET INVITATIONS

Aucun sujet traité.



Procès-verbal du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté
de Vaudreuil-Soulanges

5.2. GREFFE ET LÉGISLATION

**5.2.1. SERVICE DE TRADUCTEURS ET D'INTERPRÈTES JURIDIQUES :
OCTROI D'UN CONTRAT**

CONSIDÉRANT QUE la cour municipale régionale a besoin des services de traducteurs et d'interprètes juridiques;

CONSIDÉRANT les services offerts actuellement par la Compagnie Keleny;

CONSIDÉRANT QUE les crédits sont disponibles au poste 02 12000 419;

POUR CES MOTIFS,

CA 12-10-10-06

Il est proposé par monsieur **Jean Lalonde**, appuyé par monsieur **Claude Pilon** et résolu **d'octroyer** un contrat du 1^{er} novembre 2012 au 31 octobre 2013 avec la *Compagnie Keleny* pour les services de traducteurs et d'interprètes juridiques pour un montant maximal de vingt-quatre-mille-neuf-cent-quatre-vingt-dix-neuf dollars (24 999 \$) incluant les taxes et **d'autoriser** le préfet et le directeur général à signer le contrat.

Proposition adoptée.

5.3. BÂTIMENT

Aucun sujet traité.

6. COMMUNICATIONS

Aucun sujet traité.

7. RESSOURCES HUMAINES

Aucun sujet traité.

8. SÉCURITÉ

8.1. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun sujet traité.

8.2. SÉCURITÉ INCENDIE

Aucun sujet traité.

8.3. SÉCURITÉ CIVILE

Aucun sujet traité.

9. COUR MUNICIPALE

Aucun sujet traité.

10. ENVIRONNEMENT

10.1. COURS D'EAU

Aucun sujet traité.

10.2. MATIÈRES RÉSIDUELLES

Aucun sujet traité.



10.3. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Aucun sujet traité.

11. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

11.1. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE

11.1.1. AVIS DE CONFORMITÉ

11.1.1.1. MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE : RÈGLEMENT NUMÉRO 2012-03

CONSIDÉRANT QUE le Règlement numéro 2012-03 de la municipalité de Rivière-Beaudette a pour objet l'adoption d'un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse de conformité au schéma d'aménagement révisé (SAR) du Règlement numéro 2012-03 de la municipalité de Rivière-Beaudette indiquant sa conformité aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire;

POUR CES MOTIFS,

CA 12-10-10-07

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par monsieur **Réal Boisvert** et résolu **que** le comité administratif **émette** l'avis de conformité au schéma d'aménagement révisé du Règlement numéro 2012-03 de la municipalité de Rivière-Beaudette.

Proposition adoptée.

11.1.1.2. VILLE DE SAINT-LAZARE : RÈGLEMENT NUMÉRO 893

CONSIDÉRANT QUE le Règlement numéro 893 de la ville de Saint-Lazare a pour objet la modification de certaines dispositions relatives à l'affichage;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse de conformité au schéma d'aménagement révisé (SAR) du Règlement numéro 893 de la ville de Saint-Lazare indiquant sa conformité aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire;

POUR CES MOTIFS,

CA 12-10-10-08

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par monsieur **Réal Boisvert** et résolu **que** le comité administratif **émette** l'avis de conformité au schéma d'aménagement révisé du Règlement numéro 893 de la ville de Saint-Lazare.

Proposition adoptée.

11.1.1.3. VILLE DE VAUDREUIL-DORION : RÈGLEMENT NUMÉRO 1275-171

CONSIDÉRANT QUE le Règlement numéro 1275-171 de la ville de Vaudreuil-Dorion a pour objet la modification des dispositions relatives à l'usage « station-service » et les terrasses extérieures quant à la zone C3-1012;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse de conformité au schéma d'aménagement révisé (SAR) du Règlement numéro 1275-171 de la ville de Vaudreuil-Dorion indiquant sa conformité aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire;

POUR CES MOTIFS,

CA 12-10-10-09

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par monsieur **Réal Boisvert** et résolu **que** le comité administratif **émette** l'avis de conformité au schéma



Procès-verbal du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté
de Vaudreuil-Soulanges

d'aménagement révisé du Règlement numéro 1275-171 de la ville de Vaudreuil-Dorion.

Proposition adoptée.

12. INTERFACE COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM)

Monsieur Guy Pilon informe les membres que son mandat pour la Commission sur le logement social est terminé.

13. DÉVELOPPEMENT

13.1. PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Aucun sujet traité.

13.2. DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Aucun sujet traité.

14. CULTURE

Aucun sujet traité.

15. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet traité.

16. RAPPORT DES ÉLUS

Aucun sujet traité.

17. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CITOYENS

Aucune question n'a été soulevée lors de la période de questions allouée aux citoyens.

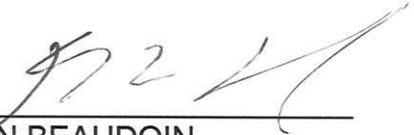
18. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur **Jean Lalonde**, appuyé par monsieur **Guy Pilon** et résolu **que** la séance **soit levée** à 14 h 17.

Proposition adoptée.



ROBERT SAUVÉ
Préfet



GUY-LIN BEAUDOIN
Directeur général

CA 12-10-10-10